connaître le seigneur justicier. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, le justicier n'était plus qu'un souvenir légendaire; ses antiques fourches patibulaires tombaient en ruine, et les ordonnances royales faisaient défense d'en relever et d'en réparer les piliers. La matière était, on le voit, hérissée de questions insolubles.

— Allus. hist. **Moïse sauvé des eaux**, Allusion à la manière providentielle dont Moïse échappa à la mort sur le fleuve du Nil. Les écrivains font souvent allusion à cet épisode miraculeux de la vie du grand législateur, épisode que V. Hugo, encore jeune et inconnu, a célébré dans de si beaux vers.

« Trahie par quelques mouvements, la personne chargée d'abandonner l'enfant avait su se dérober aux recherches. La nuit venue, elle s'était rapprochée de la Seine, et là sa main avait fléchi; peut-être était-ce celle d'une mère. Au lieu de noyer l'enfant, elle l'avait livré, comme un autre *Moïse, au cours du fleuve* qui bientôt devait le submerger dans son berceau d'osier. »

LOUIS REYBAUD.

« Après l'hiver de 1435, la glace commençant à fondre, on s'aperçut que la terre se gerçait profondément dans plusieurs endroits, et surtout vers la partie de la ville de Zug la plus voisine du rivage. Vers le soir, deux rues entières se détachèrent et glissèrent rapidement dans le lac. Soixante personnes disparurent avec les maisons. De ce nombre étaient le premier magistrat et toute sa famille, à l'exception d'un enfant qu'on retrouva le lendemain, *flottant comme Moïse, dans son berceau.* »

ALEX. DUMAS.

Eaux, airs et lieux (DES). Traité médical et philosophique par Hippocrate. Cet ouvrage est l'un des plus curieux de l'antiquité; l'auteur y expose l'influence des climats et des saisons, non-seulement sur la santé des hommes, mais encore sur leurs habitudes morales. Par exemple, il explique la pusillanimité des Asiatiques par leur climat et la forme de leur gouvernement. Les conséquences de ce système ont été très-habilement développées par Aristote; c'est là même l'origine du magnifique travail de Montesquieu sur l'*Esprit des lois;* aussi concevra-t-on l'importance que nous attachons à ce traité, dont Montesquieu a traduit presque littéralement plusieurs passages. Nous allons en exposer les principaux points.

Le livre des *Eaux, des airs et des lieux* se divise en deux grandes sections; la première est consacrée à l'étude des influences extérieures sur l'organisme; la seconde, à l'étude de ces mêmes influences sur les facultés morales de l'homme, sur les institutions des peuples et le caractère des nations. Hippocrate a mis en tête de son ouvrage une introduction dans laquelle il établit la nécessité et l'importance des topographies médicales.

L'auteur, ne s'occupant dans ce traité que des maladies produites par les influences extérieures, les a divisées en maladies endémiques et en maladies épidémiques. Il insiste sur le côté pratique des études météorologiques et climatologiques, qu'il recommande aux médecins. Elles enseignent, selon lui, à prévoir quelles maladies doivent régner pendant chaque saison et pendant l'année tout entière, et par conséquent à se préparer contre elles; elles servent aussi à guider le médecin dans le traitement des maladies présentes; et, comme si l'auteur craignait encore de n'être pas suffisamment compris, il résume toutes les conséquences pratiques des études de météorologie et d'astronomie médicale dans cette phrase qui termine son introduction : « L'état des cavités change chez les hommes avec les saisons. » Cette phrase et beaucoup d'autres, qui n'en sont que le développement, montrent encore qu'Hippocrate ne s'est pas seulement arrêté à constater d'une manière tout empirique l'influence des agents extérieurs pour la production des maladies, mais qu'il s'est efforcé d'expliquer, avec les connaissances physiologiques et anatomiques de son temps, la manière dont ces causes agissent pour faire naître telle ou telle maladie.

Le traité des *Eaux, des airs et des lieux* n'est pas un fait isolé dans la collection hippocratique; il représente tout un côté de l'étiologie générale de l'école de Cos, dont l'autre côté se trouve développé dans le traité de l'*Ancienne médecine*. Nous y voyons comment cette école envisageait l'homme physique et moral dans ses rapports avec les influences extérieures et quelle tendance invincible elle avait à s'attacher, dans l'étude de la nature et de l'homme, bien plus aux *ensembles* qu'aux *détails*, sur lesquels l'école moderne a concentré toutes ses forces, et dont elle a voulu tirer tous ses principes.

Hippocrate considère tout d'abord l'influence de la situation des villes sur leurs habitants. Ne voulant parler que des conditions les plus tranchées, il a pris pour exemples les quatre positions diamétralement opposées, celles du nord, du midi, de l'est et de l'ouest. Pour lui, l'étude d'une localité comprend l'examen de la surface du sol, qui est nu et sec, boisé et humide, enfoncé et brûlé par le soleil, ou élevé et froid; la considération de l'air, celle des *eaux*, dont il rattache vaguement, et d'une manière presque spéculative, les qualités à la nature des terrains où elles prennent leurs sources; mais en première ligne celle des vents, dont il fait, en dernière analyse, la base unique de sa classification des localités, et qu'il regarde aussi comme la cause première des influences physiologiques et pathologiques que ces mêmes localités exercent sur l'organisme. Hippocrate, quand il commence son ouvrage par l'exposé du but qu'il se propose, n'était pas dans l'intention, comme le remarque judicieusement M. Malte-Brun, de composer un traité sur les climats physiques, traité dont les matériaux n'étaient pas encore rassemblés de son temps. Il voulait seulement, par l'exposé de ses observations propres et locales, indiquer à ses successeurs la route à suivre pour en faire de nouvelles. Ainsi ses observations parfaitement justes, bornées à des localités restreintes, deviendraient puériles et absurdes, si on voulait leur prêter une extension qui n'était pas dans la pensée de l'auteur.

Les médecins anciens ont répondu à l'invitation d'Hippocrate en enrichissant la science de nouvelles observations, et, de nos jours, sa méthode a prévalu sur l'école physiologiste, qui n'a plus voulu voir dans les maladies que le point matériellement lésé, et dans l'action générale du monde que des éléments isolés. Notamment ses considérations sur l'influence des eaux ont été adoptées par Celse, par Rufus, par Galien, par Athénée, par Oribase, par Aétius, par Paul d'Egine, par Actuarius, par Avicenne, par Ambroise Paré, Tourtelle, Nysten, Guérard, Rostan, Londe.

Toute la première partie des *Eaux, des airs et des lieux* est technique et consacrée uniquement aux observations ayant trait à la médecine; dans la deuxième partie, Hippocrate aborde des questions de la plus haute portée. Dans un savant parallèle entre l'Europe et l'Asie, il étudie d'abord les rapports qui existent entre la nature du sol et les saisons, ensuite l'influence du sol et des saisons sur les plantes et les animaux, sur la détermination des caractères physiologiques et psychologiques, enfin sur certains états morbides de l'homme. Mais ce qui a surtout fixé l'attention, c'est la grande théorie de l'action exercée sur les mœurs et les constitutions des hommes par les conditions atmosphériques et climatologiques au milieu desquelles ils vivent, théorie qui emprunte ses données à la philosophie, à la physiologie, à l'histoire naturelle générale, à la physique, et enfin à l'histoire proprement dite.

« Cette seconde partie place Hippocrate au premier rang parmi les philosophes; elle renferme, dit son habile traducteur, le docteur Daremberg, comme en un germe fécond, toutes les idées de l'antiquité et des temps modernes sur la philosophie de l'histoire; elle a été résumée en quelques lignes par Platon et Aristote, et a inspiré à Galien son admirable traité : *Que le caractère de l'homme est lié à sa constitution*, système si bien développé de nos jours par M. Taine. C'est l'arsenal d'où Bodin, Montesquieu et Herder ont tiré le fond même de leurs systèmes politiques et historiques. »

Nous venons de voir Hippocrate poser les premiers fondements de la géographie historique et de la philosophie de l'histoire. Jetons maintenant un coup d'œil sur ses connaissances en géographie descriptive, car son traité est le premier ouvrage connu sur la géographie physique. Il divise le monde connu en deux parties seulement, rattachant à l'Asie l'Egypte et la Libye, et à l'Europe la partie septentrionale de l'Asie. Il regarde les Palus-Méotides comme la limite de l'Europe et de l'Asie; en se rapprochant ainsi de notre division moderne, il se montre plus géographe et moins amateur de fables que les auteurs qui, prenant comme ligne de démarcation le Phasis, assignent à ce fleuve un cours tout à fait imaginaire et le font joindre l'océan Oriental au Pont-Euxin. La partie géographique de ce traité est confirmée par Hérodote dans son histoire.

L'illustre Gruner apprécie ainsi l'ouvrage d'Hippocrate : « Il est à souhaiter que les médecins s'attachent aux pas de ce divin vieillard, et que, poussés par son exemple, ils traitent avec les connaissances de leur temps cette partie de la science, si nécessaire et si ardue; mais, hélas! l'observation attentive qu'elle réclame est entourée de tant d'ennuis et de difficultés, qu'on ne s'en occupe guère, et qu'elle est à peu près négligée. »

La pureté du dialecte ionien, la gravité et l'harmonie du langage, la simplicité, la force et l'étendue du raisonnement répondent à la grandeur du sujet traité par Hippocrate, et, selon la remarque de Gruner, les quelques passages qui déparent ce bel ensemble sont peut-être dus à la main téméraire ou maladroite de quelque commentateur ancien. Peut-être est-il trop laconique, en ne disant que ce qui lui paraît absolument indispensable, tout en ouvrant à la pensée des horizons infinis. Le plus bel éloge que nous puissions donner, en terminant, au traité des *Eaux, des airs et des lieux*, c'est qu'on lui doit, nous l'avons déjà dit, le chef-d'œuvre de Montesquieu, l'*Esprit des lois.*

Eaux courantes (DE LA PROPRIÉTÉ DES), *du droit des riverains, et de la valeur actuelle des concessions féodales,* contenant l'exposé complet des institutions seigneuriales, et le principe de toutes les solutions de droit qui se rattachent aux lois abolitives de la féodalité, par Championnière. (Paris, 1846, 1 fort vol. in-8°.)

Sous ce titre modeste : *De la propriété des cours d'eau*, Championnière a écrit la plus savante et la plus intéressante histoire de la féodalité que nous possédions. De l'examen des coutumes, édits ou décrets qui régissaient les cours d'eau, l'écrivain remonte aux principes, aux bases du régime féodal, et, passant en revue toutes ces institutions qui furent si longtemps la législation de l'Europe, et en particulier de la France, il fait un tableau saisissant des modifications, des améliorations, des progrès de ces lois primitives.

De nombreuses difficultés se présentent chaque jour sur la nature et la propriété de certains fonds, sur les terres vaines et vagues, sur les vacants, sur les marais, les bois, les *eaux*, etc. Pour résoudre cette question, il faut, de toute nécessité, remonter à la législation féodale, à l'origine des institutions seigneuriales, à la distinction des alleux et des fiefs, des terres libres et des terres assujetties. Or l'établissement de cette législation, la connaissance de ces origines, étaient, même pour les anciens feudistes, un sujet de controverse qui ne s'est certainement pas éclairci pour les jurisconsultes modernes. Si l'on joint à cette obscurité l'interdiction d'une discussion libre dans ces matières, on comprend dans quelles ténèbres était plongée une législation déjà si compliquée. Ecoutons M. Championnière dans son introduction :

« C'est un fait fort étrange que cette singulière condition du droit seigneurial, d'avoir été un mystère pour ceux-là mêmes qui le subissaient. J'en ai dû chercher les causes avant de me livrer, à mon tour, à des études qui n'ont conduit les feudistes qu'au chaos et au découragement. Or ces causes, elles apparaissent manifestes dès qu'on se rappelle le rôle auquel l'ancien gouvernement avait réduit l'histoire en tout ce qui touchait au pouvoir du monarque. Peut-être, depuis la confédération des barons de 1247 jusqu'à la charte de 1814, n'est-il pas un seul acte de haute politique qui n'ait été fondé sur quelque prétention historique; et, chose remarquable, il est peu de ces prétentions qui n'aient été fabuleuses. La raison de ce double fait est sensible : c'est qu'il n'est aucun de ces actes qui ne constitue en réalité un droit nouveau, et qui ne soit, au contraire, présenté comme la confirmation d'un droit antérieur; pour concilier ces conditions opposées, c'était une nécessité que de dénaturer le passé sur lequel l'innovation s'appuyait. Ainsi la vérité historique ne pouvait convenir au système qui supposait originairement au roi de France tous les droits des empereurs de Rome, la propriété universelle des terres du royaume, la suprématie féodale à l'égard de tous les habitants. Cependant l'autorité reposait sur ces principes, et dès lors ne devait pas souffrir qu'aucune atteinte y fût portée..... Ainsi, d'Argentré était exilé pour avoir osé soutenir que la Bretagne avait eu des rois indépendants des rois de France; Freret était mis à la Bastille pour avoir critiqué l'origine reçue de l'établissement de la monarchie; les défenseurs de la liberté de l'alleu étaient soumis à de nombreuses et inévitables concessions. Au milieu du XVIIIe siècle, un savant feudiste, Bouquet, devait faire précéder son livre, malheureusement inachevé, de ces protestations : « Ce que l'on a dit dans ce volume du » partage des terres, de la nature et des pré- » rogatives de l'alleu, n'est point opposé aux » maximes de l'Etat : le prince est la source » de toute justice, toutes les terres sont média- » tement ou immédiatement dans l'étendue de » la souveraineté et du dernier ressort. *Nos* » *sentiments ne sont ni équivoques ni suspects.* » Ainsi les opinions historiques de l'auteur sont subordonnées à ses *sentiments* de sujet. C'est donc au défaut de liberté des feudistes, et non à la nature même de la matière, qu'il faut attribuer l'insuccès de leurs efforts pour reconnaître les vrais principes du droit seigneurial. Les notions historiques, qui seules pouvaient en expliquer les conditions en en montrant l'origine, étaient infectées de maximes fiscales imposées à la foi du jurisconsulte, confiées à la garde des agents du domaine et défendues par l'autorité des traitants, nul n'osait s'en écarter; de fausses prémisses ne pouvaient engendrer que de fausses conséquences, et par suite le chaos dans les doctrines. Une critique libre peut aujourd'hui porter le flambeau sur les documents qu'il n'était pas alors permis de lire et surtout de révéler. Depuis un demi-siècle, les publicistes n'ont pas fait autre chose que de relever les erreurs de l'histoire accréditée, erreurs qui se rattachaient aux mêmes causes. En suivant leur exemple et leur admirable méthode, on peut donc espérer d'atteindre également la vérité dans cette branche de nos institutions que les contemporains devaient méconnaître. Mais, pour arriver à ce résultat, il faut d'abord se dégager entièrement des préjugés issus de systèmes mis en avant pour soutenir une thèse politique, soit dans l'intérêt d'un pouvoir, soit dans celui d'un parti, oublier les théories qui ont eu pour objet les institutions seigneuriales, et en refaire l'histoire comme si jamais elle n'avait été faite ou tentée. »

C'est là, au point de vue du droit, comme au point de vue de l'histoire, une belle et noble tâche, qui n'était au-dessus ni du courage ni du talent de Championnière, et que le savant auteur a su remplir à l'admiration du monde juridique.

L'extrait que nous avons donné de l'introduction contient plus qu'un plan; il jette une vive lumière sur les tendances de cet éminent esprit, et sur ses opinions. Peu de livres offrent un intérêt aussi vif, aussi continu. Grâce à lui, on a la clef des divers systèmes dont la lutte, sourde et incessante, a répandu tant d'obscurité sur les origines de notre droit en général; on peut s'expliquer facilement toutes les transformations qu'il a subies, et arriver à mieux comprendre notre législation moderne, en appréciant à leur juste valeur les traces qu'y a laissées notre législation ancienne.

Eaux de Saint-Ronan (LES), roman anglais de sir Walter Scott. C'est au village de Saint-Ronan, localité imaginaire située au sud du Forth et à une trentaine de milles des frontières d'Angleterre, que l'auteur a placé son récit. Mowbray de Saint-Ronan, jeune laird ruiné, vit avec sa sœur Clara dans ce berceau de sa famille, où la mode attire une assez nombreuse société autour d'un établissement d'*eaux* thermales. Mowbray cherche dans le jeu d'abord à satisfaire une passion naturelle, ensuite le moyen de reconstituer sa fortune détruite. Sa sœur, pâle et silencieuse, semble atteinte d'une maladie mentale causée par quelque grand malheur. En effet, Clara Mowbray a aimé Francis Tyrrel, fils naturel de lord Etherington; cet amour a été traversé par la jalousie de Valentin Bulmer, autre fils non reconnu de lord Etherington, qui, ayant appris que son père voulait assurer son nom et sa fortune à Francis, à condition qu'il épouserait sa cousine Clara Mowbray, s'est substitué habilement à celui-ci en faisant avancer l'heure de la cérémonie nuptiale et en corrompant les témoins. Clara n'a connu la supercherie qu'après la célébration du mariage, et sa raison en a été momentanément altérée. Après une explication terrible, les deux frères se sont mutuellement juré de fuir Saint-Ronan et de ne jamais revoir l'objet de leur mutuelle passion. Au commencement de cette histoire, tous ces événements sont accomplis déjà et Valentin Bulmer, prenant le titre de lord Etherington, arrive, en dépit de la parole donnée, à Saint-Ronan où il cherche à renouer avec Clara. Mais il a été suivi par son frère et son rival Francis Tyrrel, qui cherche à déjouer ses projets et à le démasquer. Après diverses péripéties, Mowbray, ruiné au jeu par Valentin Bulmer, veut forcer sa sœur à épouser son créancier. Celle-ci s'enfuit et devient tout à fait folle. Elle arrive à l'auberge de Francis Tyrrel, où elle tombe malade et meurt auprès de son amant. Pendant ce temps, Mowbray, à qui l'on a dévoilé les infamies et les ruses de Valentin Bulmer, insulte ce dernier et le tue en duel. Francis Tyrrel, désolé de la perte de sa maîtresse, se retire chez les frères moraves, et Mowbray, non moins inconsolable de la mort de sa sœur dont il s'accuse d'être en partie l'auteur, s'engage dans l'armée anglaise et part pour aller combattre en Espagne. « Ce roman de sir Walter Scott, dit M. Defauconpret, son traducteur, est une peinture des mœurs modernes de l'Ecosse, qui a du moins le mérite d'une grande exactitude : la galerie de portraits qu'on trouve aux *Eaux de Saint-Ronan* n'a rien d'idéal; on ne peut pas toujours en dire autant des personnages plus poétiques qui figurent dans les autres romans du même auteur. Mais les ridicules de la société écossaise sont des ridicules d'imitation, et n'ont pas le vernis des mœurs de Londres. L'auteur a parfaitement bien rendu cette nuance, et si le roman des *Eaux de Saint-Ronan*, au lieu d'être comparé aux *Puritains* et à *Ivanhoe*, l'était aux productions analogues de lady Morgan et de mistress Edgeworth, on admirerait encore la supériorité de Walter Scott dans un genre qui semble n'être pas le sien. Enfin, les *Eaux de Saint-Ronan* complètent le tableau que l'auteur a voulu tracer des mœurs écossaises depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. » Ce roman, qui parut en 1823, excita en Angleterre la curiosité des lecteurs habituels de sir Walter Scott, et, bientôt traduit en français, sa popularité s'agrandit encore dans notre pays, où on l'a justement classé parmi les productions les plus distinguées de l'auteur de *Waverley*.

Eau ferrée de Madrid (L'), comédie espagnole de Lope de Vega-Carpio. Nous retrouvons dans cette comédie l'intrigue du *Médecin malgré lui*, et une partie de celle de l'*Amour médecin*. Molière connaissait probablement la pièce de Lope, et il a pris cette fois son bien chez le comique espagnol. On ne peut que le louer du parti qu'il en a tiré. La scène se passe à Madrid, dans une rue et devant une église; la messe vient de finir. Deux jeunes gens, Lisardo et Riselo, qui n'y ont pas assisté, regardent s'écouler la foule. Le premier attend celle qu'il aime, la fille de Prudencio, la charmante Bélise, qui est allée faire ses dévotions, accompagnée de sa tante Théodora, jeune dévote qui lui sert de duègne. Elles sortent, et, malgré les représentations de la prude, Bélise trouve moyen d'échanger quelques mots avec son amant. Cette charmante ingénue a toutes les subtilités de la Rosine de Beaumarchais, et sa précocité amoureuse. La petite est fine comme l'ambre,

vive comme un oiseau et rusée comme un démon. Sa tante ne la quitte point, et cependant elle a un amoureux. Lisardo l'a vue, lui a parlé, et Bélise l'a aimé au premier coup d'œil. Les jeunes filles, ainsi surveillées, ne peuvent faire autrement que d'aimer à première vue et le premier venu; on ne leur donne pas le temps d'apprendre l'amour. Lisardo a pour valet un maître fourbe, Bertram, expert en tours de toute sorte; il a trouvé le moyen de surprendre à l'église une lettre de la jeune fille pour son amoureux. Dans ce billet, elle lui suggère l'idée d'envoyer chez son père un faux médecin. Elle va feindre une maladie et l'homme de l'art devra lui ordonner la promenade et l'*eau* ferrée de Madrid, source renommée pour les guérisons qu'elle opère. De plus, comme la tante n'est pas insensible, un ami de Lisardo pourra lui faire la cour, tandis que celui-ci contera fleurette à la nièce. Des amoureux de cette force se tireront d'affaire. Prudencio a beau vouloir marier sa fille à un certain cousin qui arrive des montagnes, la jeune rusée leur donnera, comme on dit, du fil à retordre. La feinte réussit; Bertram, sous le costume de médecin, a fait merveille, et voici nos deux femmes trottant par monts et par vaux, du Prado à la source d'*eau* ferrée, et toujours rencontrant sur leur passage les deux amis. Cependant le cousin est arrivé, il a été reçu à bras ouverts par le vieux Prudencio, qui se méfie du médecin et veut marier sa fille au plus vite. Mais il est trop tard, trop de gens sont ligués contre ses projets. Les doutes du père de Bélise sur l'authenticité des talents de Bertram, comme médecin, se sont confirmés. Le cousin veut le faire mourir sous le bâton, et Prudencio le fait enfermer dans une chambre pour qu'il n'échappe point à sa vengeance. Toutes ces scènes nous ramènent à Molière. Mais le dénoûment prévu a lieu, grâce au caractère décidé de l'héroïne; elle épouse son Lisardo et Bertram est pardonné. Quant à Théodora, la prude, si bien apprivoisée par Riselo, elle est moins heureuse que sa nièce. L'ami de Lisardo aime véritablement une autre femme qui se croit trahie. Mais quand le mariage de Bélise est assuré, Riselo cesse de jouer son rôle d'amoureux auprès de la tante et désabuse aisément sa maîtresse. La pauvre Théodora reste fille, et son frère la fait entrer dans un couvent où elle pleurera les fautes qu'elle n'a pu commettre. Cette pièce, la plus légère peut-être de tout le théâtre de Lope de Vega, est amusante et l'intrigue en est supérieurement conduite. Molière a fait un bon choix. Les vers, d'un mètre fort court, sont charmants de grâce et d'harmonie : la lettre de Bélise à Lisardo, l'aveu que fait la jeune fille à sa tante de son amour sont de petits chefs-d'œuvre de style qui défient toute traduction. Enfin les caractères sont touchés de main de maître. Prudencio est un admirable Géronte, et Bélise une des créations les plus charmantes du théâtre espagnol.

Eau merveilleuse, poëme de Sauvage, musique de Grisar. L'*Eau merveilleuse* passe, au dire de juges sérieux, pour l'œuvre la plus achevée de Grisar. Nous n'osons point trancher aussi nettement cette question; mais, pour goûter la saveur particulière de cette élégante musique, nous engageons nos lecteurs à comparer la partition de Grisar avec le *Philtre* d'Auber et l'*Elisir d'amore* de Donizetti.

Allegro moderato.

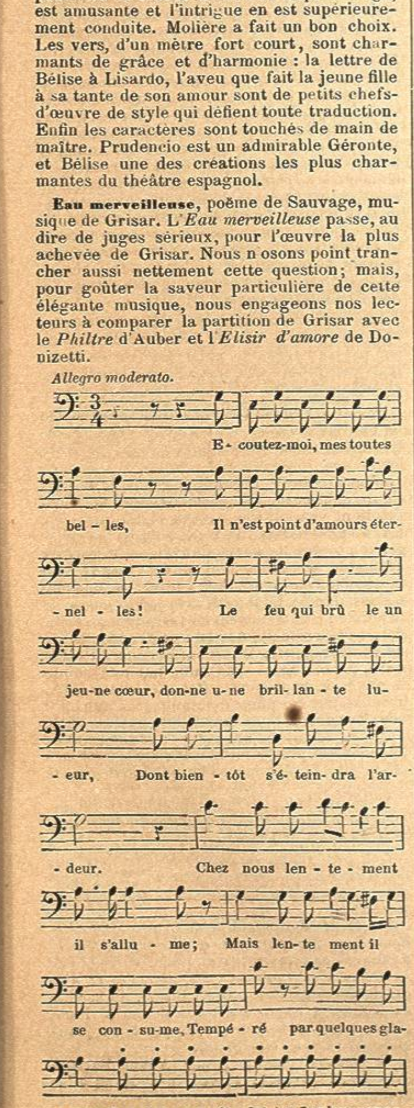

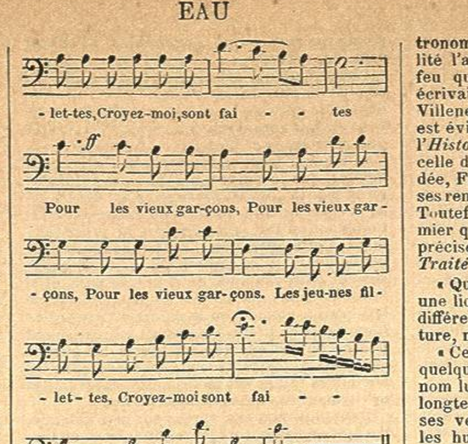

DEUXIÈME STROPHE.

Fier de sa chevelure blonde,
Qu'il fait admirer à la ronde,
Pensez-y souvent, un muguet,
Pour charmer votre goût coquet,
N'a pas un sequin au gousset.
Préférez une barbe grise
Qui vous pare, vous adonise;
Ils plaisent... nous enrichissons!!
Les jeunes fillettes, etc.

EAU (l'), ancien pays de France, compris autrefois dans le Beauvoisis, et aujourd'hui dans le département de l'Oise.

EAU-BÉNITER (S') v. pr. (o-bé-ni-té — rad. *eau bénite*). S'asperger d'eau bénite ou d'eau. Mot burlesque forgé par Scarron :

D'eau de puits il *s'eau-bénita*,
Et le rameau d'or présenta.

SCARRON.

EAUBENOISTIER s. m. (ô-be-noi-stié — rad. *eau benoiste*, qui se disait autrefois pour *eau bénite*). Ancienne forme du mot BÉNITIER. ‖ On a dit moins anciennement EAUBÉNITIER.

EAUBURON s. m. (ô-bu-ron). Bot. Nom vulgaire de plusieurs champignons.

EAU-DE-VIE s. f. (rad. *eau* et *vie*, ou peut-être *vitis*, vigne). Liqueur spiritueuse formée d'un mélange d'eau et d'alcool, et extraite par distillation de plusieurs sucs végétaux : EAU-DE-VIE *de vin*. EAU-DE-VIE *de sucre*. EAU-DE-VIE *de grains*. EAU-DE-VIE *de pommes de terre*. EAU-DE-VIE *de betteraves*.

— Se dit plus spécialement de la liqueur que l'on extrait du vin par distillation : EAU-DE-VIE *de Cognac. Boire de l'*EAU-DE-VIE. *Prendre un petit verre d'*EAU-DE-VIE. *Que le nom d'*EAU-DE-VIE *ne vous trompe pas : elle ne fait vivre personne, et a fait mourir bien des gens.* (De Jussieu.) *C'est l'alcool affaibli qui donne l'*EAU-DE-VIE, *base de toutes les liqueurs.* (A. Rion.)

— *Eau-de-vie de Dantzig*, Infusion d'écorces de citrons et de macis dans l'eau-de-vie ordinaire, avec addition de feuilles d'or.

— Pharm. *Eau-de-vie allemande*, Purgatif obtenu en faisant macérer dans l'eau-de-vie de la scammonée d'Alep et des racines de jalap et de turbith. ‖ *Eau-de-vie caraïbe*, Solution alcoolique de gaïcine. ‖ *Eau-de-vie camphrée*, Solution alcoolique de camphre.

— **Encycl.** « L'*eau-de-vie*, dit Legrand d'Aussy, étant le produit de la distillation, il est certain qu'elle n'a pu être connue que quand l'art de distiller l'a été lui-même. » Si l'on en croit Liébaut, Pancirol et plusieurs autres écrivains, cet art aurait été découvert par un médecin, qui, faisant cuire sur le feu des légumes entre deux plats, aperçut, en levant le plat de dessus, une vapeur légère qui s'y était fixée, et qui avait le goût et l'odeur de la plante. « Ce phénomène, ajoutent les auteurs, frappa le médecin. Il lui inspira l'idée d'imiter, avec quelques instruments qu'il inventa, l'opération de la nature, et d'extraire, mieux qu'elle encore, l'esprit ou l'huile essentielle des corps qu'il soumettait à ses travaux. » Si cette anecdote est une fable, elle n'indique pas moins l'origine probable de l'art de la distillation. Hippocrate avait déjà dit, dans son *Traité des vents :* « Quand on fait bouillir de l'eau sur le feu, si la vapeur qui s'en élève vient frapper quelque corps opposé, elle s'y attache, s'y condense et retombe en gouttes. » Pour un œil observateur, la distillation était trouvée; mais, de la découverte d'un principe à son application, il y a loin, et pour y arriver, il faut encore un temps souvent assez long. Aussi il n'est guère probable que la distillation ait été connue des anciens. Dutens, dans son *Origine des découvertes attribuées aux modernes*, prétend, d'après des passages extraits d'Aristote, de Sénèque, de Dioscoride, de Pline, d'Athénée, de Galien, etc., que cet art était en usage chez les Grecs et chez les Romains; mais si ces deux peuples firent quelques opérations de cette nature, elles ne durent être qu'en très-petit nombre. C'est aux Arabes, qui ont introduit tant d'inventions et de perfectionnements dans les diverses branches des connaissances humaines : chimie, médecine, astronomie, etc., etc., que l'on doit en réalité l'art d'extraire du vin cette liqueur de feu que l'on appelle *eau-de-vie*. Plusieurs écrivains modernes attribuent à Arnaud de Villeneuve l'invention de l'esprit-de-vin. Il est évident qu'ils sont dans l'erreur; car dans l'*Histoire de la médecine*, de Freind, et dans celle de Leclerc, on voit qu'un certain Thadée, Florentin, employait cette liqueur pour ses remèdes bien avant Arnaud de Villeneuve. Toutefois ce dernier passe pour être le premier qui en ait parlé d'une manière claire et précise. Voici, du reste, ce qu'on lit dans son *Traité sur la conservation de la jeunesse :*

« Qui le croiroit, que du vin l'on pût tirer une liqueur qui demande des procédés tout différents, et qui n'a ni sa couleur, ni sa nature, ni ses effets! »

« Cette *eau de vin*, ajoute-t-il plus bas, quelques-uns l'appellent *eau-de-vie;* et ce nom lui convient, puisqu'elle fait vivre plus longtemps. Déjà l'on commence à connaître ses vertus. Elle prolonge la santé, dissipe les humeurs superflues, ranime le cœur et conserve la jeunesse. Déjà, seule ou réunie avec quelque remède convenable, elle guérit la colique, l'hydropisie, la paralysie, la fièvre quarte, la pierre, etc. »

Ainsi l'*eau-de-vie* était regardée comme une panacée; on en frottait les membres pour leur rendre la vigueur. En 1387, Charles le Mauvais, roi de Navarre, que ses débauches avaient affaibli, se faisait envelopper dans un drap trempé de cette liqueur, et que l'on cousait sur son corps. Ce remède lui devint fatal. Son valet de chambre, chargé de lui coudre le drap, manquant un jour de ciseaux pour couper le fil, en approcha une bougie; aussitôt le drap s'enflamma, et le roi de Navarre périt d'une mort affreuse.

Au XVIe siècle, Mathiole préconisait l'*eau-de-vie* au delà des Alpes, comme Arnaud de Villeneuve l'avait préconisée en France près de deux siècles et demi auparavant. Il recommande d'en prendre, tous les jours, plein une cuiller à bouche, en ajoutant : « qu'elle fortifie la mémoire et la vue, qu'elle réchauffe l'estomac, donne de la vivacité à l'esprit. »

En France, cette liqueur ayant toujours été regardée comme médicament, sa fabrication et sa vente, quoique libres, avaient toujours été néanmoins le partage des apothicaires et des chimistes. Mais en 1514, Louis XII ayant réuni en communauté les vinaigriers, accorda exclusivement à ceux-ci la distillation de l'*eau-de-vie* et de l'esprit-de-vin. Dans la suite, les distillateurs furent séparés des vinaigriers, et formèrent une corporation spéciale.

A partir de ce moment, l'usage de l'*eau-de-vie* comme boisson devint commun, et l'on continua de boire cette liqueur avec la même confiance dans ses vertus hygiéniques et médicales. Liébaut disait alors : « Elle adoucit les maux de dents, tue les vers, guérit l'épilepsie, rend la connaissance aux apoplectiques. »

« Il est difficile, dit encore Legrand d'Aussy, de concevoir comment un breuvage âcre et brûlant, qui ne flatte ni les yeux, ni le goût, ni l'odorat, a pu cependant, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, devenir la liqueur favorite du peuple. Peut-être, après tout, que si les Européens étaient les seuls à l'estimer, on pourrait en rejeter la faute sur les médecins, qui, à force d'avoir exagéré ses vertus, en auraient accrédité l'usage; mais malheureusement, dans toutes les parties du globe où on l'a portée, elle a obtenu la même faveur. Tartare, nègre, Iroquois, Caraïbe, tout ce qui est sauvage enfin, ou tout ce qui est barbare, la recherche avec avidité, ou plutôt avec une fureur égale. Au défaut de la nôtre, il s'en fait une avec les substances que lui offre son climat. Certainement, de pareilles têtes ne se sont pas déterminées d'après nos opinions et nos préjugés. Puisque tous ces peuples aiment si passionnément l'*eau-de-vie*, il faut donc que cette liqueur soit pour eux tous une boisson délicieuse; et peut-être pourrait-on en assigner une raison suffisante. Les organes du goût, émoussés chez eux par les aliments grossiers dont ils se nourrissent, ont besoin vraisemblablement de sensations fortes pour éprouver quelque plaisir; et les sensations qu'il leur faut, ils ne les trouvent que dans cette liqueur. C'est le même motif sans doute qui, chez les peuples du Nord, la rend presque nécessaire à des organes engourdis par le froid, et qui, chez nous comme ailleurs, la fait aimer de la populace. »

Au XVIIe siècle, on voit s'introduire à Paris un usage qui devint funeste, c'est celui de vendre en détail de l'*eau-de-vie* au peuple. On nomma *placiers* ces marchands en détail, qui s'établissaient aux principaux carrefours et places publiques. Un arrêt du parlement du 20 janvier 1678 leur permit d'étaler dans les rues des tables et escabeaux, et d'y vendre de l'*eau-de-vie* et des fruits confits dans cette liqueur.

Cependant, sur les réclamations des limonadiers, il y eut un autre arrêt, rendu le 1er juillet, par lequel il fut défendu aux *pauvres vendeurs d'eau-de-vie* (c'est le titre que leur donne le parlement) « de mêler du sucre ou autre liqueur quelconque dans les noix et cerises confites qu'ils vendoient. » Du reste, l'arrêt spécifie « que le flacon et la fontaine qu'il leur étoit permis d'avoir, pourroient contenir 4 pintes d'*eau-de-vie;* » et cet arrêt fut confirmé par deux autres des années 1680 et 1681.

L'abbé Marolles, au XVIIe siècle, vantait beaucoup les *eaux-de-vie* que l'Anjou faisait avec ses vins blancs; mais il regardait comme la première de toutes celle des clairets du Blaisois. Labat, dans son *Voyage aux Antilles*, qu'il écrivit en 1696, fait remarquer que les plus estimées et les plus recherchées alors aux îles étaient celles de Nantes, de Cognac, d'Andaye, d'Orléans et de La Rochelle. Cette réputation, légitime d'ailleurs, n'a fait que s'accroître depuis, et aujourd'hui les *eaux-de-vie* de ces localités sont encore les meilleures, et sont devenues une branche importante de commerce. En 1670, les Hollandais, voulant se venger des tarifs de Colbert, prohibèrent entièrement sur leurs marchés l'importation des *eaux-de-vie* françaises.

Sur la fin du XVIIe siècle, on imagina de tirer une *eau-de-vie* du marc du raisin quand il a été pressé. Le *Mémoire* que l'intendant de Lorraine fournit au duc de Bourgogne, en 1698, sur l'état de sa généralité, en parle comme d'une invention trouvée dans les environs de Pont-à-Mousson : « Depuis quelque temps, dit-il, on tire un assez grand produit d'une chose qui n'était bonne qu'à brûler. » Durival, dans sa *Description de la Lorraine*, t. I, p. 88, fixe l'époque à laquelle on commença à extraire de l'*eau-de-vie* du marc de raisin à l'année 1696.

La Normandie, plus riche en pommes qu'en raisins, employa une partie de son cidre et de son poiré à la fabrication de l'*eau de-vie*. Cette liqueur était inférieure en qualité à celle qu'on tirait du raisin; mais comme elle était moins chère, et qu'au bout du compte elle ne contenait aucun principe malfaisant, elle devint assez commune dans le commerce, et le peuple s'en contentait.

L'industrie ne se borna pas seulement à extraire l'*eau-de-vie* du vin et du cidre, on en obtint encore par la distillation des grains, comme en Flandre et dans l'Artois. Les colonies d'Amérique, de leur côté, en soumettant à la fermentation le sirop des cannes à sucre, en tirèrent une espèce d'*eau-de-vie* appelée *tafia ;* mais les provinces viticoles sentirent bientôt que le commerce de ces deux nouvelles espèces d'*eau-de-vie* nuisait au débit des leurs; aussi obtinrent-elles, en 1713, du gouvernement que la circulation en fût interdite dans le royaume. Les *eaux-de-vie* de Normandie et de Bretagne durent être consommées dans ces provinces ou exportées dans les colonies.

Toutes ces prohibitions disparurent avec l'ancienne monarchie. Les contrées à vignobles n'ont pas souffert de leur suppression; au contraire, elles ont étendu leurs relations commerciales, grâce à la supériorité de leurs produits.

Dans le nord de la France, en Hollande, en Angleterre et en Allemagne, on fabrique une espèce d'*eau-de-vie* avec de la farine de seigle et de l'orge, qu'on laisse fermenter ensemble dans de l'eau, et que l'on distille ensuite avec des baies de genièvre. Cette *eau-de-vie* est appelée de là *genièvre*.

En Lorraine, dans l'Alsace, dans la Franche-Comté, et partout où croît aujourd'hui le cerisier sauvage, on fait avec les fruits de cet arbuste une *eau-de-vie* claire et limpide, complétement incolore, et que les Allemands appellent *kirschen-wasser* (eau de cerises). « Elle est connue, dit Legrand d'Aussy, dans la capitale depuis environ le milieu du XVIIe siècle, et s'y est introduite, comme autrefois l'*eau-de-vie* de vin, à titre de remède, de digestif, de cordial. D'abord elle ne payait pas de droit; mais les marchands de liqueurs s'en étant servis pour la fabrication d'autres substances spiritueuses, elle fut assujettie à un impôt. On en vend dans les cafés; et maintenant elle paraît à toutes les tables honnêtes, où on la sert pour soulager la honte de certains convives blasés, qui, ne trouvant plus de goût aux liqueurs ordinaires, rougiraient de demander de l'*eau-de-vie* pure. » V. les articles ALCOOL et DISTILLATION.

EAU-FORTE s. f. Nom vulgaire de l'acide azotique du commerce : *Pierre Ier, pour policer sa nation, travailla sur elle comme l'*EAU-FORTE *sur le fer.* (Frédéric II.)

— Grav. Manière de graver qui consiste à faire mordre par l'acide azotique une planche de cuivre vernie, qu'on a dessinée, en l'égratignant avec une pointe : *Une gravure à l'*EAU-FORTE. *Rembrandt a très-souvent gravé à l'*EAU-FORTE. ‖ Estampe obtenue à l'aide d'une planche gravée à l'eau-forte : *Acheter une* EAU-FORTE. *Les* EAUX-FORTES *sont des gravures d'amateurs.*

— **Encycl.** *Gravure à l'eau-forte.* Ce procédé de reproduction, dont l'invention fut faite à une époque qu'il est difficile de préciser, mais dont la pratique ne fut bien définie et connue que vers le milieu du XVIIe siècle, lutta d'abord avec la gravure au burin, puis tomba en discrédit après avoir joui de quelque faveur. Il n'a été remis en honneur que de nos jours. C'est moins une gravure qu'un dessin sur une plaque de métal, recouverte d'un enduit qu'on nomme *vernis*. On se sert d'une pointe en guise de crayon ou de plume. L'acide creuse ensuite les parties du métal découvertes par la pointe, et fait des tailles analogues à celles du burin.

La plupart des gravures à l'*eau-forte* sont

aujourd'hui exécutées sur planches de cuivre, le cuivre n'étant ni trop dur ni trop mou sous la pointe, et n'ayant pas, comme l'acier, l'inconvénient de se rouiller s'il est placé dans un endroit humide. Sauf un petit nombre de différences qui seront indiquées, la méthode à suivre est la même pour la gravure sur ces deux métaux.

Toute gravure à l'*eau-forte* a passé par trois opérations distinctes : le *vernissage*, le *dessin*, la *morsure*. On pourrait en ajouter une quatrième, celle des *retouches*; mais les retouches ne sont pas toujours nécessaires.

Il faut d'abord choisir un cuivre *homogène*, fortement battu au marteau. Quelques cuivres sont *cendreux*, c'est-à-dire résistent peu sous la pointe; d'autres renferment des *pailles* qui présentent à la morsure des inégalités de travail difficiles à faire disparaître. Le meilleur cuivre est plein, ferme et doux.

— *Vernissage*. Il y a des vernis de plusieurs sortes; le plus généralement employé est le *vernis à chaud*, dont l'avantage est de se conserver plus longtemps et de subir, sans s'altérer, de plus grands écarts de température. Quelle que soit la composition particulière de ces vernis, ils ont pour base la cire, les résines, le bitume de Judée et les corps gras. Abraham Bosse se servait d'un vernis très-dur, Callot se servait de celui des luthiers; les meilleurs graveurs de nos jours, Decamps, Masson et Marvy, ont employé le *vernis mou*. Le vernis à chaud est livré par le commerce sous forme d'une boule, qu'on place dans une étoffe de soie, de grain fin et égal. On chauffe la planche de cuivre. Le meilleur moyen serait de la placer sur une sorte de gril et de mettre des charbons ardents tout autour. Il est inutile d'en mettre sous le centre, la planche s'échauffant assez par les bords. On se contente le plus souvent de fixer la planche ou de la tenir d'une main à l'aide d'un petit étau ou d'une pince, et de promener par-dessous des morceaux de papier allumé. La planche doit s'échauffer assez pour fondre le vernis, et rien de plus. Si la chaleur devenait trop vive, le vernis serait brûlé. Alors il s'écaille infailliblement sous la pointe et se soulève sous l'acide. Ce qu'il y a de mieux à faire alors est de retirer le vernis au moyen de l'essence de térébenthine ou de la benzine, et de recommencer l'opération. Les graveurs crachent sur leur cuivre, et jugent qu'il est surchauffé quand la salive se réunit en boule et prend cet état qu'en physique on appelle sphéroïdal. Toutefois on arrive à un résultat aussi sûr en laissant fondre sur la planche la quantité de vernis dont on pense avoir besoin et en tamponnant aussitôt.

Le tampon est formé de ouate qu'on recouvre de plusieurs épaisseurs de soie légère et égale de grain. On fait usage aussi du tampon de cuir, mais le plus souvent pour revernir partiellement, après une ou plusieurs morsures de l'acide. Il est essentiel de tamponner avec soin et dans tous les sens, et de ne laisser sur le métal qu'une couche régulière, assez mince pour permettre d'exécuter à la pointe des travaux fins et rapprochés. Avant que la planche soit refroidie, on présente le côté verni à la fumée de plusieurs mèches de cire tenues les unes près des autres, qu'on promène rapidement, de manière à ne s'arrêter sur aucune partie. Le vernis prend un noir brillant, qui redevient mat après le refroidissement du métal.

Le cuivre offre au dessinateur une sorte de papier noir sur lequel les traits de la composition s'enlèveront en clair, et d'autant plus visiblement que cette dernière opération aura été conduite avec plus de régularité. L'artiste, du reste, éprouve d'abord quelque difficulté à se rendre compte de la place des lumières et des ombres, les lumières étant ici représentées par le noir pur du vernis, qui rappelle celui des *négatifs* de la photographie.

On transporte l'esquisse du dessin sur le vernis : 1° au moyen du calque ordinaire, en plaçant le papier de l'esquisse sur le vernis et repassant sur tous les traits avec une pointe fine et peu tranchante, après avoir pris soin d'interposer entre le papier à calquer et le vernis un autre papier qu'on a frotté de sanguine ou de crayon blanc; 2° ou en se servant du papier *glace*, papier gélatineux et transparent, sur lequel on dessine l'esquisse à la pointe, et dans le creux duquel on fait tomber un peu de poussière des mêmes crayons, rouge ou blanc. Il suffit, avec le papier glace, de le retourner sur le vernis et de frotter légèrement; le trait se montre avec la plus grande netteté.

— *Dessin*. C'est à ce moment que commence le dessin proprement dit. Le reste n'était que la préparation minutieuse et délicate d'où dépend, plus qu'on ne pense, la réussite totale. Le graveur s'installe devant une fenêtre sous un châssis de papier végétal ou de mousseline, afin que la lumière qu'il reçoit lui arrive adoucie et que ses yeux ne soient pas fatigués par l'éclat du cuivre. Son instrument de travail est la pointe; il doit en avoir un certain nombre de plusieurs grosseurs, suivant qu'il veut obtenir un trait fin ou large. La pointe affecte toutes les formes, depuis celle de la pointe ordinaire à extrémité conique jusqu'à celle du burin à bout triangulaire et de l'aiguille la plus déliée. Quelques pointes sont taillées en biais ou biseau, et prennent le nom d'*échoppes*. Elles étaient l'outil préféré d'Abraham Bosse et de Callot, et traçaient ces belles tailles que devrait reprendre le burin. On y a presque renoncé aujourd'hui. Plusieurs artistes se servent de pointes terminées par une surface plate, de manière à entamer plus de vernis à la fois; d'autres se servent de plumes. La liberté est telle à ce sujet, qu'on cite tel peintre graveur qui employait un clou; tel autre, Turner, par exemple, qui n'avait d'autre pointe qu'une branche de fourchette emmanchée dans un bout de bois. Il s'agit en effet simplement d'enlever la couche superficielle du vernis et d'arriver jusqu'au cuivre. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le métal ou de l'égratigner, bien que cela puisse cependant être utile dans plus d'un cas, et notamment là où l'on veut obtenir une morsure vive.

Le travail de la pointe est dit : travail de *pointe humide*, quand il doit donner lieu à l'emploi de l'acide; de *pointe sèche*, quand le trait ne doit pas être ensuite creusé par l'*eau-forte*.

Quand on a fait un faux trait, il suffit, pour le faire disparaître, de le recouvrir à l'aide d'un peu de vernis, dans lequel on a eu soin de délayer du noir de fumée, et qu'on étend au pinceau.

— *Morsure*. Le dessin fini, l'opération de la gravure commence. Le procédé le plus commode pour faire mordre une planche par l'*eau-forte* est de choisir une cuvette plate, de terre, de gutta-percha ou de fonte émaillée. On étale sur la planche entière, par-dessus et par-dessous, en réservant naturellement la partie dessinée, du vernis au pinceau ou un mélange de cire et d'huile. On peut alors sans crainte placer la planche dans la cuvette et verser l'*eau-forte* qu'on prend généralement à 36°, et qu'on réduit à l'aide d'eau pure à une force de 18 à 20°, suivant la nature des travaux exécutés et aussi suivant la température du moment. Car il est essentiel de remarquer que l'acide prend et mord beaucoup moins rapidement par les temps froids et pluvieux que par les jours de chaleur et d'orage. En ne tenant pas compte de ces variations on s'exposerait à des mécomptes. On a l'habitude de mêler à l'*eau-forte* nouvelle, pour l'amorcer, un peu d'*eau-forte* ancienne qui a déjà servi à la morsure du cuivre. De la limaille de cuivre, répandue un peu avant l'opération dans l'acide, conduit à peu près au même résultat. L'épaisseur du bain est de 0 m. 01 environ. L'acide, incolore à son état naturel, devient bleu et vert. Si la morsure est vive, des bulles se forment qu'il faut faire disparaître en passant sur le vernis une barbe de plume. Il est impossible de préciser le temps durant lequel une partie quelconque d'une planche doit être en contact avec l'acide. C'est une affaire de nuance et d'appréciation, et, à cet égard, l'expérience personnelle est nécessaire; elle instruira plus que de longs détails. Il y a pourtant un moyen de se renseigner, c'est de dessiner sur une fort petite planche des tailles qu'on fait mordre à divers degrés d'acide, en variant aussi le temps de la morsure. Cette planche, imprimée ensuite, servira de point de départ pour juger; elle épargnera quelques petits désastres au commençant; mais il n'est pas de graveur à l'*eau-forte* qui n'ait été conduit, à de certains moments, à d'autres effets que ceux qu'il avait espérés. Quand l'artiste pense qu'une partie est assez mordue, par exemple un fond, un ciel ou un lointain, il retire la planche du bain, la plonge dans l'eau et l'essuie doucement. Il recouvre cette partie, qui doit rester légère à l'impression, d'un peu de vernis ou d'un mélange de cire et d'huile. Il a soin de suivre avec précision les contours, de peur que l'acide ne continue à attaquer certains points qu'il entend réserver. Il replonge la planche dans l'*eau-forte*, et procède ainsi autant de fois qu'il veut obtenir de plans différents ou de dégradations de noirs très-accentuées. A chaque fois, il peut s'assurer de l'état de la taille qu'il va recouvrir en mettant à nu un morceau qu'il recouvre ensuite.

La morsure finie, il reste à nettoyer le cuivre avec une essence et à porter la planche chez l'imprimeur, qui en tire une épreuve, épreuve rarement définitive. A moins que le dessin ne soit qu'un croquis, la gravure a presque toujours besoin de retouches, et passe de ce *premier état* à un deuxième, à un troisième et à un quatrième, suivant l'habileté du graveur et le plus ou moins de *précieux* qu'il donne d'habitude à son œuvre.

Chacun des états par lesquels a passé une gravure estimée est recherché des amateurs.

Si la planche est de très-petite dimension, quelques artistes procèdent d'une façon plus simple et plus expéditive. Ils placent l'*eau-forte* avec un pinceau, commençant par les points où ils veulent avoir le noir le plus vif; en continuant ainsi, ils arrivent aux parties qui doivent rester plus fines et plus délicates.

Il n'est pas inutile d'ajouter que les moyens de morsure sont si variés, suivant le point de vue auquel se place le graveur, suivant son tempérament et la manière à laquelle il s'adonne, que quelques-uns font mordre pendant douze heures, avec une lenteur calculée, ce que d'autres attaquent résolûment en quelques secondes à l'aide d'acide à 36° et même à 40°.

On doit savoir de plus que l'*eau-forte* vive élargit la taille en la creusant. Une morsure lente creuse d'une façon régulière et permet mieux d'éviter les piqûres imprévues dont le vernis se trouve atteint et qui constituent des points noirs presque impossibles à effacer dans l'épreuve.

L'*eau-forte* qui a beaucoup servi s'affaiblit de plus en plus et arrive à ne plus faire que dépolir le cuivre. Un acide constamment renouvelé donnera donc des résultats à la fois plus uniformes et plus faciles à prévoir.

Lorsque l'épreuve fournie par l'imprimeur montre que le cuivre n'a pas été suffisamment mordu, on le recouvre d'un vernis qui ne s'étale qu'à la surface en respectant les tailles, et on fait *remordre* comme précédemment. Cette opération n'est pas exempte d'inconvénients; si la taille n'a pas été soigneusement nettoyée avec de la mie de pain, et si le *vernis blanc* qui est mis au tampon comme le vernis à chaud, ou le *vernis à l'essence de lavande* qu'on préfère placer au rouleau, n'ont pas recouvert exactement toutes les parties sans dessin, cette seconde morsure dans les anciennes tailles est moins nette, et les tailles deviennent baveuses et incertaines.

Dans plusieurs cas, après l'épreuve obtenue, il s'agit seulement d'ajouter du travail au travail déjà produit, sauf à repasser la pointe dans quelques traits où l'on désire un creux plus profond. Il suffira de *revernir à chaud au tampon*, en donnant à l'enduit une épaisseur moindre, mais en procédant pour tout le reste comme la première fois. Chacun des linéaments du dessin reste visible sous le vernis. Si l'acide doit séjourner longtemps sur la planche, ou mordre avec vivacité, il attaque les premiers traits. On évite cet inconvénient par l'emploi du vernis à l'essence de lavande. De nombreuses observations permettent, en effet, de le considérer comme le plus solide de tous, au point de vue non de la conservation indéfinie, mais de la résistance à l'acide. Le vernis à l'essence de lavande n'est pas autre chose que le vernis à chaud ou vernis au tampon dissous dans de l'essence de lavande pure. A très-petite épaisseur, il soutient sans s'écailler l'action de l'*eau-forte* à 20° et à 30°; en sorte qu'on peut parfaitement voir les travaux qui sont par-dessous, soit qu'on s'en serve en y ajoutant du noir de fumée, soit qu'on l'emploie *au naturel*, délayé seulement dans un peu d'essence de lavande. Il peut même être appliqué au pinceau.

L'action de l'*eau-forte* est quelquefois telle, qu'elle produit, à l'entre-croisement des lignes, endroit où le vernis cède tout d'abord, des creux dont le dessin reste brouillé et qu'on appelle des *crevés* en terme de métier. Si les crevés sont désagréables à voir dans l'épreuve, ce qui arrive le plus souvent, mais non pas toujours, il faut faire planer la partie du cuivre où l'accident s'est produit, ou la *repousser* soi-même, en donnant quelques légers coups de marteau sur le revers de la planche, dont on appuie le côté gravé sur un petit tas d'acier poli. L'important est alors de connaître l'endroit précis où l'on doit frapper, et dont on s'assure soit à l'aide d'un *compas d'épaisseur*, soit par le moyen de deux fils passant perpendiculairement l'un sur l'autre à la place indiquée et à la place cherchée, tant au verso qu'au recto de la planche.

— Retouches par le grattoir et le brunissoir. Le *grattoir* est une lame aiguë et bien coupante, taillée à trois pans, qui sert tantôt à enlever complétement un trait en grattant le métal dont on rétablit ensuite la surface plane à l'aide du *papier émeri* et du charbon, tantôt à raser les *barbes*, c'est-à-dire les écorchures de cuivre que laisse le travail de la pointe sèche; les barbes amassent autour d'elles le noir d'imprimerie, de manière à défigurer la gravure ou à en modifier complétement l'aspect. *Ebarber* le cuivre n'est pas cependant toujours nécessaire. Le noir produit par les barbes est d'un ton de velours magnifique, dont Rembrandt et d'autres graveurs ont tiré le plus beau parti; mais la barbe ne résiste pas à un long tirage et ne tient guère au delà d'une vingtième épreuve. Elle ne peut être par conséquent mise à profit dans une édition uniforme et régulière.

Le *brunissoir* est un instrument d'acier terminé par des surfaces obtuses ou arrondies, et qui sert à *brunir* ou polir quelques parties et à diminuer le travail. Il procède par l'aplatissement du métal au-dessus de la taille, et augmente ainsi la surface du blanc. On en tire des effets analogues à ceux que produit l'usage de la mie de pain sur un dessin; mais on doit en ménager l'emploi, qu'ailleurs est difficile et qui a détruit plus d'une fois toute la fraîcheur et la franchise de la gravure.

— Mécanique et roulettes. Pour obtenir des fonds réguliers dans certaines planches, et plus particulièrement dans les estampes dites *de commerce*, on fait tracer par des *machines*, sur le vernis qu'on soumet ensuite à l'acide, des lignes rapprochées. On se sert aussi de *roulettes*, petites roues dentées, qui forment des points. Ces moyens très-expéditifs ne jouissent pas d'une grande faveur auprès des amateurs de belles *eaux-fortes*.

— Eau-forte au vernis mou. L'*eau-forte* ordinaire, dont les procédés sont décrits ci-dessus, reproduit le libre travail de la plume ou l'œuvre serrée et parfois un peu conventionnelle du burin; l'*eau-forte* au vernis mou imite le dessin du crayon. La différence de méthode consiste d'abord dans l'emploi du vernis, auquel on mêle un corps gras en quantité suffisante pour que le vernis cède à la pression d'un papier qu'on choisit d'un grain fort gros. On dessine à l'aide d'un crayon sur ce papier appliqué contre le vernis. Quand le dessin est fini, la différence de pression du crayon a laissé sa marque aussi bien sur le vernis que sur le papier, et il suffit de passer la planche à l'*eau-forte* et d'y faire des retouches à la roulette, à la pointe sèche ou à la pointe humide, pour avoir de nombreuses reproductions du dessin que le crayon a fixé à la fois sur le cuivre et sur le papier.

— Eau-forte à la pointe sèche. C'est fort mal à propos que ce procédé d'un emploi connu, bien que peu fréquent, rappelle le nom de l'*eau-forte*; l'*eau-forte* n'y joue aucun rôle. Le cuivre est taillé à nu et à sec par le burin et par la pointe. Il est ou n'est point ébarbé. On ne peut guère en tirer que quelques épreuves d'artistes.

— Eau-forte sur acier. On procède comme pour le cuivre. La planche d'acier coûte plus cher, mais le tirage en est indéfini. Presque toutes les grandes estampes sur acier, presque toutes les gravures du commerce sont commencées par le travail de l'*eau-forte*. L'acier présente cet inconvénient, que l'artiste y voit moins bien son œuvre, que le métal est plus *aigre* et que l'aspect de l'épreuve se ressent de ces différences. La planche est entamée par l'*eau-forte* en beaucoup moins de temps à degré égal d'acide. Il est indispensable de la tenir dans un endroit sec et de la couvrir d'un corps gras ou d'un vernis pour la préserver de la rouille.

Un procédé nouveau, qui est déjà fort répandu, communique au cuivre la résistance de l'acier. Ce procédé est l'*aciérage*. Il consiste à faire déposer sur le cuivre, par la galvanoplastie, du fer, métal plus dur, qui s'étale en pellicules si minces qu'il n'altère pas les plus extrêmes finesses. Sitôt que le cuivre commence à reparaître, on *désacière* à l'aide d'une *eau-forte* légère, et on *réacière*. Cette opération, qui n'est pratiquée qu'après le tirage des épreuves avant la lettre, permet d'atteindre un chiffre d'épreuves beaucoup plus considérable, ce qui compense et au delà les frais de l'aciérage. L'aciérage est adopté pour les cuivres de la chalcographie du Louvre.

— Impression. La manière dont sont imprimées les *eaux-fortes* est d'une si grande importance, non-seulement pour les épreuves d'essai, mais encore pour le tirage lui-même, qu'on ne saurait trop recommander à l'artiste de faire choix d'un bon imprimeur. Telle planche imprimée par des mains différentes n'est plus reconnaissable. Rembrandt imprimait lui-même, et de là, sans compter la puissance de l'artiste, la variété et la souplesse de ses épreuves. Il y a, en effet, deux sortes d'épreuves : l'*épreuve vraie*, que tout ouvrier imprimeur peut fournir, à peu de chose près, et l'*épreuve d'effet*, qui exige une habileté rare. L'impression des *eaux-fortes* est un art particulier auquel peu de personnes ont réussi. Il s'agit en effet de laisser ou de ramener l'encre d'imprimerie sur certains points, de donner de la sécheresse à certains traits, d'en envelopper d'autres d'une sorte d'ombre légère et adoucie que le graveur ne saurait obtenir par lui-même et que l'imprimeur produit aisément sans employer d'autre moyen que l'action de sa main et du chiffon de mousseline qu'il promène adroitement sur les tailles de la planche chauffée.

Les *eaux-fortes* sont imprimées sur papier ordinaire, sur papier de Chine ou du Japon, sur papier vergé, le plus résistant de tous, mais peu propre aux travaux fins et délicats, et enfin sur vélin.

— Eaux-fortes les plus recherchées. On ne peut qu'indiquer ici les noms des plus célèbres parmi les artistes qui ont employé l'*eau-forte*.

L'œuvre de Rembrandt passe pour la plus haute expression du genre : beauté de composition, vigueur des ombres et des lumières, force et délicatesse du trait, puissance de l'effet, il a toutes les perfections. Claude Lorrain se distingue par la simplicité savante; Van Dyck, par l'ampleur; Paul Potter, par une manière naïve et forte; Ostade, par la gaieté de la pointe; Callot, par un travail sobre, ferme, fier, très-arrêté (il en existe un grand nombre de contrefaçons); Watteau, Boucher, Fragonard, à des degrés différents, par une pointe ingénieuse, capricieuse, facile et charmante; Tiepolo, par des effets éclatants qui rappellent ceux des décorations théâtrales; A. Canaletto, par des résultats analogues, obtenus avec des moyens plus simples; Piranèse, par des effets plus hardis encore et qui n'ont pas été dépassés.

Il serait juste de citer après leurs devanciers les noms de deux artistes contemporains, MM. Jacques et Flameng.

Les principaux ouvrages à consulter sur l'*eau-forte* sont, après l'article de l'*Encyclopédie* et ceux des dictionnaires des arts et métiers :

Le *Traité des manières de graver en taille-douce sur l'airain, par le moyen des eaux-fortes et des vernis durs et mols, ensemble de la façon d'en imprimer les planches et d'en construire la presse*, par A. Bosse, de la ville de Tours, graveur en taille-douce à Paris (1645, 1 vol. pet. in-8°, avec plusieurs planches gravées à l'*eau-forte*).

Le peintre graveur, par Adam Bartsch (Vienne, 1803-1821, 21 vol. in-8° et un atlas in-4°).

Le *Manuel du graveur, ou Traité complet de la gravure en tous genres, d'après les renseignements fournis par plusieurs artistes*, par A.-M. Perrot (Paris, 1830, in-8°).

Le *Peintre graveur français*, par Robert Dumesnil (Paris, 1835-1844, 8 vol. in-8°). Cet ouvrage a été continué, sous le même titre, par M. Prosper de Baudicour (Paris, 1859, 2 vol. in-8°).

L'*Histoire de la gravure en France*, par Georges Duplessis (Paris, 1861, in-8°). Ouvrage couronné par l'Académie des beaux-arts.

Le *Traité de la gravure à l'eau-forte*, texte et planches par Maxime Lalanne (Paris, 1866, 1 vol. in-8°, édit. de luxe, Cadart et Luquet).

Et quelques travaux insérés dans diverses publications, tels que ceux de MM. Blanc et Burty, dans la *Gazette des beaux-arts*, et la remarquable étude de M. Henri Delaborde, la *Gravure depuis son origine*, publiée par la *Revue des Deux-Mondes*, nos du 1er et du 15 décembre 1850 et du 1er janvier 1851.

Les Anglais ont publié deux traités sur cette matière : *The Art of engraving*, de T.-H. Fielding (Londres, 1844, in-8°, avec fig.), et avec une légère variante dans le titre, *The Art of graving*, par W. Faithorne (Londres, 1862, in-8°, avec fig.).

EAUME s. m. Ancienne orthographe du mot HEAUME.

ÉAUTOGNOSIE s. f. (é-ô-to-ghno-zî — du gr. *eautos*, soi-même; *gnôsis*, connaissance). Didact. Connaissance de soi-même.

ÉAUTOLOGIE s. f. (é-ô-to-lo-jî — du gr. *eautos*, soi-même; *logos*, discours). Didact. Etude de l'être moral fondée sur l'observation interne. ‖ On dit plus ordinairement PSYCHOLOGIE.

EAUX-BONNES (LES), village et comm. de France (Basses-Pyrénées), cant. de Laruns, arrond. et à 37 kilom. d'Oloron, à 800 kilom. de Paris, et à 748 mètres d'altitude, sur la rive gauche du torrent de Valentin, un peu au-dessus du confluent de ce cours d'eau avec la rivière de la Soude ou Sourde, dans une gorge étroite que domine le pic de Ger; 917 hab. Le village se compose uniquement d'une rue montante, qui conduit à l'établissement des bains, et que borde à gauche une ligne de maisons et d'hôtels prétentieux, mais sans valeur architecturale.

« On est aux Eaux-Bonnes comme dans un entonnoir, dit M. D. Nisard, au bout du monde; c'est la fin de la route : il faut reculer pour en sortir. On voit, chaque matin, une longue file de malades enveloppés dans leurs manteaux, se rendant à l'établissement avec un verre qui contient deux cuillerées de lait, mélange ordonné pour adoucir l'effet des eaux. »

« On ne rencontre pas seulement des malades aux Eaux-Bonnes, dit M. le docteur Le Pileur; les gens valides y sont presque toujours en majorité; aussi, que de promenades à pied, à âne, à cheval, en voiture! Le temps est-il beau, dès le lever du soleil, souvent même avant qu'il ait doré le sommet du pic du Ger, le fouet strident des guides retentit tout le long de la rue, et les caravanes se mettent en marche, développant leurs longues files dans toutes les directions. Vers quatre heures, reviennent les cavalcades. »

Les eaux thermales, sulfurées, sodiques et calciques, connues depuis le commencement du XVIe siècle, sourdent par six sources (source *Vieille*, source *Nouvelle*, source *Supérieure*, source *contre le Rocher*, source *Froide*, source d'*Ortech*), d'un terrain calcaire, près du point d'affleurement des ophites. La source Vieille et celle d'Ortech, seules utilisées, débitent en vingt-quatre heures, d'après le docteur Cazenave, 452 hectolitres. Les six sources réunies fournissent 75,307 litres d'eau par vingt-quatre heures. La température de la source Vieille est de 31°4', celle de la source d'Ortech de 23°1'. Ces eaux, que l'on prend en bains et en boisson, et dont on expédie, année moyenne, de 130,000 à 150,000 bouteilles, sont limpides, onctueuses au toucher, d'une saveur hépatique, mais à laquelle on s'habitue facilement.

Une analyse de ces eaux, faite en 1833 par M. O. Henry, a donné les résultats suivants :

	Eau, 1 kilogr. Gr.
Carbonate de chaux	0,0048
Sulfate de chaux	0,1180
— de magnésie	0,0125
Chlorure de sodium	0,3423
— de potassium	Traces.
— de magnésium	0,0044
Acide silicique et oxyde de fer	0,0160
Matière organique et sulfurée	0,1065
	0,6045

On a récemment construit aux Eaux-Bonnes un *promenoir couvert*, un petit *établissement* avec buvette et baignoires sur la source d'Ortech, et l'*hospice Sainte-Eugénie*, destiné aux malades indigents. La *chapelle catholique*, en marbre gris bleu, est décorée d'une copie de Raphaël par un peintre anglais. La *chapelle protestante*, récemment construite, se fait remarquer par l'élégance de son style.

Nous signalerons, parmi les promenades : le *Jardin anglais*, que M. Taine appelle judicieusement un *préau*; la *promenade Grammont*, qui monte jusqu'aux plateaux de Gourzy, d'où l'on découvre un immense horizon; la *promenade Jacqueminot*, qui traverse une belle forêt de sapins; le *Kiosque*, pavillon bâti sur une des hauteurs qui se dressent au-dessus de la gorge de la Soude; la *promenade de l'Impératrice*, qui date de 1861; la *promenade horizontale*, etc. On peut faire de charmantes excursions à la *Grotte Castellane* (1 kilomètre), aux *cascades* du *Valentin*, du *Gros-Hêtre*, du *Serpent* et de *Larressecq* (8 kilomètres). L'ascension du *pic du Ger* demande dix heures environ pour l'aller et le retour. Du sommet, qui atteint 2,613 mètres au-dessus du niveau de la mer, on jouit d'une vue admirable.

Il n'est pas probable que les Romains aient connu les sources thermales des Eaux-Bonnes, car on n'y retrouve, bien qu'ils aient habité la contrée, aucun monument en faisant foi. Suivant la légende locale, ce serait à une vache que serait due cette découverte. Un bouvier qui menait paître son troupeau au pied des montagnes aurait vu avec surprise une de ses vaches malades revenir à la santé, après avoir bu de l'eau de la source précieuse. Il en aurait fait part à ses compatriotes, et les Eaux-Bonnes auraient alors commencé leurs miracles. Quoi qu'il en soit de cette légende, ce n'est qu'au XIVe siècle qu'on trouve la localité des Eaux-Bonnes désignée dans des titres authentiques, tantôt sous le nom d'*Aiguos-Bounos* (langage béarnais), tantôt sous celui plus français d'*Aigues-Bonnes*. Le célèbre Gaston Phœbus, comte de Foix, paraît y être venu à plusieurs reprises, mais conduit surtout par les hasards de la chasse, son divertissement favori. Aucun historien du XVe siècle n'en fait mention. Au XVIe siècle, les eaux salutaires commencent à recevoir la visite des petites cours voisines, dont l'exemple ne tarde pas à être imité : nous y voyons passer Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur de François Ier, surnommée *la Marguerite des Marguerites;* Henri II, roi de Navarre, blessé à Pavie, vient demander aux Eaux-Bonnes son complet rétablissement, et y envoie, dans le même but, un grand nombre de soldats béarnais blessés dans la même campagne. Nous y voyons encore deux hôtes illustres : Montaigne et le président de Thou. Les Eaux-Bonnes, négligées pendant le XVIIe siècle, reconquirent au XVIIIe, grâce à la propagande que fit à leur profit le médecin Bordeu, un des enfants du pays, une vogue qui ne fera plus que s'accroître. Jusque-là ces eaux n'avaient été jugées propres qu'à hâter la guérison d'infirmités extérieures. Bordeu proclama leur efficacité pour les maladies de poitrine, et l'effet justifia bientôt cette affirmation. La foule commença à affluer aux Eaux-Bonnes, devenues une des principales stations thermales du temps; mais ce ne fut définitivement qu'au XIXe siècle, et surtout à partir de la fondation de leur établissement thermal en 1836, que le succès des Eaux-Bonnes se décida. Elles furent dès lors envahies, non-seulement par les Français, mais encore par les étrangers de toutes nations, notamment par les Anglais et les Espagnols. Aujourd'hui le rapport annuel des Eaux-Bonnes s'élève à 40,000 fr. environ, et on y compte de 2,000 à 2,500 buveurs ou baigneurs par année, sans compter là population flottante de touristes bien portants, qui ne voient dans le voyage qu'un prétexte à excursions.

Les eaux-bonnes présentent au goût et à l'odorat une saveur et une odeur analogues à celles des œufs cuits durs. Naturellement limpides, elles perdent cette limpidité exposées à l'air, et laissent voir une matière blanchâtre, connue sous le nom de *barégine*. Leur goût, piquant et doux, flatte le palais et désaltère. L'élément sulfureux y domine, comme dans toutes les eaux des Pyrénées. Leurs autres principes chimiques sont : la silice, la soude, le chlore, le sodium, la potasse, le carbone, le sel de magnésie, la chaux, le fer, l'alumine, le tout combiné, non à l'état simple. Leurs propriétés sont les suivantes : elles stimulent l'organisme, raniment, fortifient, accélèrent la circulation du sang. Elles sont astringentes, et pourtant diurétiques, chassent le mal au dehors, et renouvellent la force et la vie. Elles ne se prennent pas impunément : le début du traitement se signale d'ordinaire par des insomnies et des fièvres, qui cessent et disparaissent peu à peu. Ces inconvénients passagers, excellents symptômes chez les malades, auraient des suites graves chez des personnes en bonne santé. Les malades eux-mêmes doivent en user modérément, par doses graduées, sous peine des plus graves perturbations de l'organisme. Les eaux-bonnes se boivent quatre fois par jour : la première fois par quart de verre, la seconde par demi, la troisième par deux tiers, et ainsi de suite. Le traitement est de vingt jours ordinairement, et n'en peut dépasser vingt-cinq. Les bains peuvent être employés comme auxiliaires de la boisson, surtout dans les affections de poitrine. Ce genre d'affections, jugé incurable par la plupart des médecins, a souvent trouvé aux Eaux-Bonnes sa guérison complète, mais à condition que le mal fût pris à temps; au cas contraire, les eaux l'accélèrent. Les catarrhes, les bronchites, les asthmes nerveux, les laryngites, enfin les pertes, trouvent encore aux Eaux-Bonnes une guérison probable. Il en est de même des maladies plus extérieures : rhumatismes, pâles couleurs, écrouelles, ulcères, maladies de peau. On voyait, il y a quelques années, un grand nombre de soldats malades adressés par le gouvernement aux Eaux-Bonnes, pour y recevoir le traitement gratuit; ils paraissent aujourd'hui avoir été dirigés sur d'autres stations.

On trouve, à peu de distance des eaux proprement dites, une source froide, de la température de 13° centigrades. Elle sort d'un rocher situé au-dessus de la chapelle. L'eau de cette source est purgative, propre aux maux d'estomac et d'intestins. Elle guérit l'atonie du tube digestif, et lui rend son énergie. Enfin, prise en lotions, elle fortifie les organes de la vue.

EAUX-CHAUDES, hameau de France (Basses-Pyrénées), comm. et cant. de Laruns, arrond. et à 33 kilom. d'Oloron. Ce village est très-pittoresquement situé, à 852 kilom. de Paris, et à 675 mètres d'altitude, sur le gave d'Ossau, dans une gorge sauvage et très-étroite. L'*établissement thermal*, construit de 1848 à 1850, en marbre des Pyrénées, forme, sur la rive droite du gave, un carré de 82 m. de côté, flanqué de trois bâtiments semi-circulaires. De la terrasse, on découvre une belle vue sur la chaîne des Pyrénées. Une petite *chapelle*, sans valeur architecturale, s'élève à côté de l'établissement. Les sources émergent d'un terrain primitif; elles sont au nombre de sept : le *Clot* (36°4'), *Esquirette chaude* (35°), *Esquirette tempérée* (31° 5'), *Rey* (33° 5'), *Baudot* (27° 7'), *Larressecq* (24° 9'), *Minvielle* (10° 5'). Le Clot, les deux Esquirettes et le Rey débitent ensemble 1,365 hectolitres par jour.

« Les eaux, que l'on prend en boisson, en bains et en douches, sont, dit M. le docteur Le Pileur, limpides, à odeur et à saveur hépatiques plus ou moins prononcées; elles déposent une quantité de barégine variable suivant les sources, et dégagent des bulles de gaz nombreuses et très-fines. Excitantes à différents degrés, elles agissent principalement sur les muqueuses et sur la peau; généralement, elles causent, dès les premiers jours, une diurèse abondante, où les sueurs, quelquefois la poussée, se manifestent. Moins violentes dans leur action que beaucoup de leurs congénères des Pyrénées, et variant, suivant les sources, d'une excitation notable à la sédation, elles sont précieuses par cela même, et répondent à des indications nombreuses. »

M. Filhol indique les proportions suivantes de sulfure et de chlorure sodiques dans 1 litre d'eau des sources :

	Sulfure. Gr.	Chlorure. Gr.
Esquirette	0,0083	»
Larressecq	0,0083	»
Clot	0,0090	0,0997
Rey	0,0098	0,0969
Minvielle	0,0043	»

La saison des bains commence le 1er juin et finit le 1er octobre; mais on donne des bains toute l'année aux gens du pays.

Les principales promenades sont : la *promenade Henri IV*, plantée d'arbres, et située à l'extrémité du village; la *promenade d'Argout*, qui serpente sur le flanc de la montagne, de l'autre côté du gave, traversé par un pont au-dessus duquel tombe une cascade; l'*ancienne promenade horizontale* (2 kilom. de longueur); la *nouvelle promenade horizontale* et la *promenade Minvielle*.

Parmi les buts d'excursion, nous signalerons : la *grotte des Eaux-Chaudes* (45 minutes), que traverse un torrent, et (même distance) le *hameau de Goust*, bâti dans une anfractuosité de rochers.

Eaux-Chaudes communique avec la vallée d'Aspe par le col d'Isseye, et avec la vallée de Réna (Espagne) par le col d'Anéou.

EAUX-CLAIRES ou **CLAIRES-EAUX**, très-beau ruisseau de France (Charente), naît dans la commune de Dirac, cant. et arrond. d'Angoulême, roule ses eaux limpides dans un charmant vallon bordé de roches calcaires et parsemé de délicieux paysages, et se jette dans la Charente, après avoir fait mouvoir un grand nombre d'importantes papeteries.

EAUX-DOUCES (LES), nom que porte la plus belle et surtout la plus fréquentée des promenades de Constantinople. Elle est ainsi appelée à cause de deux ruisseaux qui viennent, au fond du port, mêler leurs eaux à celles du Bosphore. Ces deux ruisseaux promènent paresseusement leurs eaux dans de vastes et belles prairies, au milieu desquelles paissent en liberté les chevaux du sultan. C'est vers leur embouchure, et sur le port même, que se trouve située la riante promenade à laquelle on a donné le nom d'*Eaux-Douces d'Europe*.

Voici la description que fait Théophile Gautier de cette promenade, qui, dans le langage du pays, porte le nom de *Guyuck-Sou* : « Une charmante fontaine en marbre blanc, toute brodée d'arabesques, toute historiée d'inscriptions en lettres d'or, coiffée d'un grand toit à forte projection et de petits dômes surmontés de croissants, qui s'aperçoit de la mer et se détache sur un fond d'opulente verdure, désigne au voyageur cette promenade favorite des Osmanlis. Une vaste pelouse, veloutée d'un frais gazon, encadrée de frênes, de platanes et de sycomores, s'encombre le vendredi d'Arabes et de Talikas, et voit s'étendre sur des tapis de Smyrne les beautés paresseuses du harem. Les nègres eunuques, fouettant leur pantalon blanc du bout de leurs houssines, se promènent entre les groupes accroupis, guettant quelque œillade furtive, quelque signe d'intelligence, surtout s'il se trouve là quelque giaour tâchant de pénétrer de loin les mystères du yachmack ou du féredgé. Quelquefois les femmes attachent des châles à des branches d'arbres et bercent leurs enfants dans ce hamac improvisé; d'autres mangent des confitures de rose ou boivent de l'eau à la neige; quelques-unes fument le narghilé ou la cigarette; toutes babillent ou médisent des dames franques, qui sont si effrontées, se montrent à visage découvert et marchent dans les rues avec des hommes. Plus loin, les paysans bulgares au sayon antique, au bonnet entouré d'une énorme couronne de fourrure, exécutent leurs danses nationales, dans l'espoir d'un bacchich. Les cavedjis préparent leur café en plein air; l'israélite à la robe fendue sur les côtés, au turban moucheté de noir comme un linge où l'on essuie des plumes, offre quelques menues marchandises aux promeneurs avec cet air servile et bas des juifs d'Orient, toujours pliés en deux sous la crainte de l'avanie; enfin des caïdjis, assis au rebord du quai, fument, les jambes pendantes, surveillant leurs barques du coin de l'œil. »

Les souvenirs de l'histoire et de la mythologie viennent ajouter un charme de plus à cette ravissante promenade, l'égale dans son genre de la rivière de Chiaia de Naples, du Corso de Rome, des Cascines de Florence et du bois de Boulogne de Paris.

EAUZAN (*Elusatensis* ou *Elusensis Pagus*), ancien petit pays de France, dans le Bas-Armagnac, où se trouvaient Eauze et Mauléon; il est actuellement compris dans l'arrond. de Condom (Gers).

EAUZE (*Elusa civitas*, *Elusatium*), bourg de France (Gers), ch.-l. de cant., arrond. et à 29 kilom. S.-O. de Condom, sur une colline qui domine la rive gauche de la Gélise; pop. aggl. 2,070 hab.—pop. tot. 4,397 hab. Fabriques d'alambics; marché principal des eaux-de-vie d'Armagnac.

L'origine d'Eauze est très-ancienne; sous les Romains, c'était une ville assez considérable qui portait le nom d'*Elusa*. D'abord capitale du pays des *Elusates*, puis de la troisième Aquitaine et ensuite du pays d'Eauzan, elle fut détruite par les Goths et reconstruite par Clovis. Les Gascons, tentés par sa position, vinrent s'y établir. Pour échapper au massacre des Normands, au IXe siècle, les habitants d'Eauze se réfugièrent à Auch. Leur ville fut dans la suite rebâtie près de son ancien emplacement, qui porte encore aujourd'hui le nom de camp de la *Ciutat*, sur les bords de la Gélise. On remarque à Eauze une belle église gothique du commencement du XVIe siècle et quelques restes de remparts.

EAVAGIER s. m. (rad. *eave*). Artisan qui se sert d'appareils mis en mouvement par un cours d'eau.

EAVE s. f. Eau courante, rivière. ‖ Vieux mot.

EAVEUX, EUSE adj. (rad. *eave*). Humide; pluvieux. ‖ Vieux mot.

EAVIER s. m. (rad. *eave*). Ancienne forme du mot ÉVIER.

ÉBADIEN, IENNE ad. (é-ba-di-ain, iè-ne). Se dit d'une tribu de chrétiens arabes de l'Irak-Arabi. ‖ Se dit aussi de la dynastie arabe qui succéda en Espagne à celle des Ommiades.

— Substantiv. Membre de la tribu ébadienne. ‖ Prince de la dynastie ébadienne.

ÉBAHI, IE (é-ba-i) part. passé du v. Ebahir. Très-surpris, stupéfait : *Vous serez* ÉBAHI *que vos juges auront été sollicités contre vous.* (Mol.) *Le parlement de Dijon s'avisa de faire pendre, ou à peu près, un pauvre diable de Suisse, pour me faire payer la procédure en qualité de haut justicier; je suis tout* ÉBAHI *d'être haut justicier, et de faire pendre des Suisses en mon nom.* (Volt.)

> Poton, Lahire et Dunois *ébahis*
> Ouvrent tous trois de grands yeux ébaubis.
> VOLTAIRE.

> Prêchez, patrocinez jusqu'à la Pentecôte,
> Vous serez *ébahi*, quand vous serez au bout,
> Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout.
> MOLIÈRE.

> Pierrots et paillasses
> Charment sur les places
> Le peuple *ébahi*.
> BÉRANGER.

‖ Qui marque une grande surprise : *Des regards* ÉBAHIS. *Des yeux* ÉBAHIS.

> Disant ces mots, le rustre vigoureux
> D'un gros baiser sur sa bouche *ébahie*
> Ferme l'accès à toute repartie.
> VOLTAIRE.

— Syn. **Ébahi, abasourdi, ébaubi, émerveillé, penaud, stupéfait.** V. ABASOURDI.

ÉBAHIR v. a. ou tr. (é-ba-ir — de *es* préfixe et du radical *baïr*, étonner, qui est dans le rouchi *bahi*, étonnant, dans l'espagnol *em-bair*, faire illusion, et dans l'italien *baire*, étonner. Les étymologistes pensent généralement que cette forme dérive de *bah*, exclamation naturelle d'étonnement, ou du latin *hiare*, rester bouche béante). Jeter dans la surprise, dans